



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 106065

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes handicapés ». Il est notamment recommandé que tout jeune handicapé, au terme de son parcours scolaire, ait bénéficié d'une orientation validée par une mise en situation professionnelle. À cet effet, le rapport préconise d'une part de repérer et d'identifier les jeunes handicapés scolarisés en intégration, de manière à leur apporter un soutien efficace et individualisé, et d'autre part d'informer et de sensibiliser le corps enseignant à l'accueil de jeunes handicapés dans les classes et les cycles d'enseignement en général. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106065

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10273